CAPA (Agricultures des régions chaudes)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capaarc.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAPA ARC

Épreuve E7 : Diversification professionnelle locale, module d'initiative professionnelle

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ARC-E7 • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse du chantier et du cadre d'intervention (2 questions) **Page 3**

2. Étude technologique, métré et approvisionnement (3 questions) **Page 4**

3. Préparation du travail et protocole opératoire (3 questions) **Page 6**

4. Prévention et sécurité au travail (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet associé **(PDF) :** https://capaarc.fr/assets/annales/capa-arc/Entretien des espaces (diversification au choix)/2026/CAPA (Agricultures des régions chaudes) - Entretien des espaces (diversification au choix) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse du chantier et du cadre d’intervention

Le candidat prépare la remise en état d’une pelouse et d’un massif au centre de formation agricole de Rivière-Salée, en Martinique. Il repère les opérations attendues, les contraintes d’organisation du chantier et les règles générales de prévention applicables.

Question 1.1. Relever les deux zones à entretenir et indiquer, pour chacune, l’opération principale demandée ainsi que le résultat attendu par le client.

Zone	Opération principale	Résultat attendu
Pelouse, 18 m × 10 m	Tonte	Pelouse remise en état avant l’accueil des visiteurs
Massif, 12 m × 4 m	Désherbage manuel, puis paillage	Massif propre, recouvert régulièrement de 5 cm de paillage végétal

Le massif doit être paillé après le désherbage. Les deux zones doivent être présentables pour l’accueil du groupe de visiteurs, conformément au cahier des charges.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pelouse : remise en état par tonte. Massif : désherbage manuel, puis paillage végétal régulier sur 5 cm.

Question 1.2. Indiquer deux contraintes du chantier susceptibles de modifier l’organisation du travail et justifier chacune par une mesure adaptée. Citer également une règle générale de prévention applicable à l’utilisation de la tondeuse.

Deux contraintes influent sur l’organisation :

- Les visiteurs ne doivent pas être présents dans la zone de travail : programmer l’intervention avant leur accueil et neutraliser la zone pendant la tonte.
- Le terrain peut être humide après une averse : vérifier son état, porter des chaussures adaptées et interrompre le travail si les déplacements deviennent dangereux.

Règle de prévention : respecter la notice de la tondeuse, maintenir les carters et protections en place, et arrêter le moteur avant toute intervention sur la machine.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Intervenir hors présence du public, baliser la zone de tonte et évaluer l’état du terrain humide. Respecter la notice et ne jamais neutraliser les protections.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Étude technologique, métré et approvisionnement

Le chantier comprend une pelouse rectangulaire de 18 m sur 10 m et un massif de 12 m sur 4 m à désherber puis à pailler sur 5 cm. Les données techniques servent à calculer les surfaces, le volume et le coût du paillage, ainsi que le temps de tonte avec les majorations prévues.

Question 2.1. Calculer la surface de la pelouse et celle du massif. Pour chaque résultat, écrire la formule utilisée et indiquer l'unité.

Chaque zone est rectangulaire : sa surface se calcule en multipliant sa longueur par sa largeur. Pour la pelouse, les dimensions du plan DT 1 sont 18 m et 10 m : 18 × 10 = 180 m². Pour le massif, les dimensions sont 12 m et 4 m : 12 × 4 = 48 m². Les résultats sont exprimés en mètres carrés, unité adaptée à la mesure d'une surface. Ces surfaces servent ensuite à déterminer les quantités de paillage et le temps de tonte.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pelouse : 180 m². Massif : 48 m².

Question 2.2. Calculer le volume de paillage à commander, marge de 10 % comprise, puis le nombre de sacs de 50 L nécessaire. Utiliser V = S × e, avec S en m² et e en m, et arrondir le nombre de sacs à l'unité supérieure.

Le massif mesure 48 m². Convertir d'abord l'épaisseur : 5 cm = 0,05 m. Le volume sans marge est donc 48 × 0,05 = 2,4 m³, soit 2 400 L. La marge de 10 % donne 2 400 × 1,10 = 2 640 L à prévoir. Chaque sac contient 50 L : 2 640 ÷ 50 = 52,8 sacs. Comme la commande porte sur des sacs entiers, arrondir au nombre supérieur. La quantité commandée correspond ainsi à 53 sacs.

DR 1 complété : volume et sacs

Repères à utiliser pour préparer l'intervention
2 640 L
53 sacs

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume avec marge : 2 640 L. Commande : 53 sacs de 50 L.

Question 2.3. Calculer le coût TTC des sacs de paillage puis estimer le temps total de tonte, manœuvres et finitions comprises. Utiliser Rt = v × 1000/60 × l pour le rendement théorique, Rc = Rt × 0,75 pour le rendement de chantier et t = S/Rc pour le temps avant majoration. Ajouter 30 % et arrondir le temps final à la minute supérieure.

Pour le paillage, commander 53 sacs entiers à 6,80 € TTC chacun : 53 × 6,80 = 360,40 € TTC. Pour la pelouse de 180 m², le rendement théorique est 3 × 1 000 ÷ 60 × 0,60 = 30 m²/min. Le rendement de chantier vaut 30 × 0,75 = 22,5 m²/min. Le temps avant majoration est 180 ÷ 22,5 = 8 min. Ajouter 30 % pour les manœuvres et les finitions : 8 × 1,30 = 10,4 min, soit 11 min après arrondi à la minute supérieure.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : coût et temps

	360,40 € TTC
	11 min

✓ RÉPONSE À RETENIR

Paillage : 360,40 € TTC. Temps total de tonte : 11 min.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation du travail et protocole opératoire

Le candidat prépare les approvisionnements et l'organisation des travaux à partir des quantités calculées et des caractéristiques du matériel. Il renseigne les documents réponses avec les opérations, les contrôles qualité, le matériel adapté et les vérifications préalables à la mise en service.

Question 3.1. Compléter la nomenclature et la feuille de débit simplifiée du DR 1 en indiquant les quantités calculées, les unités et le coût du paillage. Faire apparaître les arrondis nécessaires à une commande réelle.

Pour le paillage, convertir 5 cm en 0,05 m et ajouter 10 % au volume calculé. Commander un nombre entier de sacs, arrondi à l'unité supérieure. Pour la tonte, appliquer le rendement de chantier avant d'ajouter les 30 % de manœuvres et finitions.

Désignation	Calcul ou quantité	Unité	Coût TTC
Surface de pelouse	18 × 10 = 180	m²	Sans objet
Surface de massif	12 × 4 = 48	m²	Sans objet
Volume de paillage avec marge	48 × 0,05 × 1,10 × 1 000 = 2 640	L	Sans objet
Nombre de sacs de 50 L à commander	2 640 ÷ 50 = 52,8, soit 53	sac(s)	6,80 €/sac
Coût total du paillage	53 × 6,80 = 360,40	€	360,40 €
Temps total de tonte, finitions comprises	R_t = 30 ; R_c = 22,5 ; (180 ÷ 22,5) × 1,30 = 10,4, soit 11	min	Sans objet

DR 1 complété

Nomenclature et feuille de calcul des approvisionnements

Désignation	Calcul ou quantité	Unité	Coût TTC
Surface de pelouse	180	m²	Sans objet
Surface de massif	48	m²	Sans objet
Volume de paillage avec marge	2 640	L	Sans objet
Nombre de sacs de 50 L à commander	53	sac(s)	6,80 €/sac
Coût total du paillage	53 × 6,80	€	360,40 €
Temps total de tonte, finitions comprises	11	min	Sans objet

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Paillage : 53 sacs, soit 360,40 € TTC. Tonte avec manœuvres et finitions : 11 min.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 3.2. Sur le DR 2, ordonner les opérations de préparation, de désherbage, de tonte et de paillage. Pour chaque opération, indiquer un contrôle permettant de vérifier la qualité du travail réalisé.

Suivre l'ordre des opérations prévu sur le DR 2. Sécuriser la zone avant les travaux, terminer le massif par le paillage après le désherbage, puis ranger le matériel et contrôler l'ensemble du chantier.

1. **Préparer et baliser :** vérifier que les zones sont dégagées et que les visiteurs ne peuvent pas y accéder.
2. **Désherber le massif :** vérifier le retrait des herbes indésirables et récupérer les outils.
3. **Tondre la pelouse :** contrôler l'uniformité de la coupe.
4. **Étaler le paillage :** vérifier une épaisseur régulière de 5 cm, sans zone découverte.
5. **Ranger et contrôler :** vérifier que les outils et déchets sont retirés et que la zone est propre et sûre.

DR 2 : protocole et contrôles complétés

Protocole opératoire et contrôle qualité

Ordre	Opération	Contrôle du résultat
1	Préparer et baliser les zones de travail	Balisage continu
2	Désherber manuellement le massif	Massif sans herbes
3	Tondre la pelouse	Coupe uniforme
4	Étaler le paillage sur le massif	Paillage régulier : 5 cm
5	Ranger et contrôler la zone après intervention	Zone propre, outils rangés

À compléter par le candidat

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Ordre : baliser, désherber, tondre, pailler sur 5 cm, puis ranger et contrôler la zone.

Question 3.3. À partir du DT 2, choisir le matériel adapté à chaque zone. Justifier le choix de la tondeuse et indiquer deux vérifications à effectuer avant sa mise en service, en s'appuyant sur la notice du fabricant.

Pour le massif, utiliser des outils manuels adaptés au désherbage, vérifier leur état et les transporter en sécurité. Pour la pelouse de 180 m², choisir la tondeuse à conducteur marchant, matériel indiqué pour la tonte et doté d'une largeur de coupe de 0,60 m.

Avant la mise en service, effectuer selon la notice du fabricant deux contrôles :

- vérifier l'état général et l'intégrité des carters de protection ;
- vérifier le bon état et le fonctionnement des commandes.

Ne pas mettre en service une tondeuse présentant une anomalie.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Massif : outils manuels adaptés. Pelouse : tondeuse à conducteur marchant. Contrôler son état, ses carters et ses commandes selon la notice.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention et sécurité au travail

Les travaux utilisent des outils manuels et une tondeuse à conducteur marchant, sur un site pouvant être humide après une averse. Le candidat identifie les dangers et les dommages possibles, propose des mesures de prévention et précise les protections et conduites de sécurité adaptées.

Question 4.1. Compléter le tableau du DR 2 en associant au moins deux situations dangereuses à un dommage possible et à une mesure de prévention adaptée.

Le tableau ci-dessous reprend trois dangers présents sur le chantier et des mesures directement applicables. Pendant la tonte, la zone reste balisée et interdite aux visiteurs. En cas d'intervention sur la machine, le moteur doit être arrêté.

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention
Projection de débris pendant la tonte	Blessure aux yeux ou aux jambes	Écarter les personnes, baliser la zone et porter les protections adaptées
Contact avec la lame ou une pièce mobile	Coupure grave	Arrêter le moteur avant toute intervention et suivre la notice
Terrain humide ou irrégulier	Glissade ou perte de contrôle	Évaluer le terrain, porter des chaussures adaptées et interrompre le travail si nécessaire

Tableau des risques complété

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention
Débris en tonte	Blessure yeux/jambes	Éloigner, baliser, EPI
Contact lame	Coupure grave	Arrêter le moteur
Sol humide/irrégulier	Glissade/perte contrôle	Évaluer, chaussures, arrêter si besoin

✓ RÉPONSE À RETENIR

Débris : blessure, éloigner les personnes et porter les protections adaptées. Lame : coupure grave, moteur arrêté avant intervention. Sol humide : glissade, évaluer le terrain et arrêter si nécessaire.

Question 4.2. Indiquer les équipements de protection individuelle adaptés à la tonte et au désherbage manuel. Préciser deux consignes à appliquer avant de démarrer la tondeuse et une conduite à tenir en cas d'incident ou de dysfonctionnement.

Pour la tonte, porter des chaussures fermées adaptées, un pantalon couvrant et une protection des yeux. Ajouter une protection auditive selon la notice et l'évaluation du bruit. Pour le désherbage manuel, porter des gants adaptés et des chaussures fermées.

1. Avant le démarrage, vérifier l'état de la tondeuse, ses carters et ses commandes conformément à la notice.
2. Dégager et baliser la zone, puis vérifier qu'aucun visiteur ne s'y trouve.

FormaV - document d'entraînement non officiel

En cas d’incident ou de dysfonctionnement, arrêter le moteur, ne pas intervenir sur les pièces mobiles et prévenir le responsable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tonte : chaussures adaptées, pantalon couvrant, protection des yeux et protection auditive selon le risque. Désherbage : gants et chaussures fermées. Contrôler la tondeuse, neutraliser la zone et arrêter le moteur en cas d’incident.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E7 du CAPa Agricultures des régions chaudes, Édition 2026, porte le code 26-CAP-ARC-E7 et dure 120 minutes, coefficient 2. Le chantier de Rivière-Salée concerne la remise en état d'une pelouse et d'un massif. Les compétences évaluées couvrent le métré, l'approvisionnement, le calcul du temps, l'organisation du travail, le contrôle qualité et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'un rectangle se calcule par longueur × largeur et s'exprime en m².
- Le volume de paillage est V = S × e ; convertir l'épaisseur en mètres avant le calcul.
- Le rendement théorique est Rt = v × 1000/60 × l, puis le rendement de chantier vaut Rc = Rt × 0,75.
- Le temps final de tonte inclut la majoration de 30 % : multiplier le temps calculé par 1,30 et arrondir à la minute supérieure.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les formules, les calculs, les unités et les conversions nécessaires.
- Ajouter 10 % au volume de paillage, puis arrondir le nombre de sacs à l'unité supérieure.
- Inclure la majoration de 30 % pour les manœuvres et finitions dans le temps de tonte.
- Respecter la notice, baliser la zone et ne jamais neutraliser un dispositif de protection.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume de paillage avec la marge de commande ?

Calculez la surface du massif, puis multipliez-la par l'épaisseur exprimée en mètres. Multipliez le volume par 1,10 pour intégrer la marge de 10 %, convertissez en litres et divisez par 50. Arrondissez le nombre de sacs à l'entier supérieur.

Q : Comment prendre en compte le rendement réel et les finitions dans le temps de tonte ?

Calculez le rendement théorique en m²/min, puis multipliez-le par 0,75. Divisez la surface de pelouse par ce rendement de chantier, multipliez le temps obtenu par 1,30 pour les manœuvres et finitions, puis arrondissez à la minute supérieure.

Q : Comment gérer le temps et les documents réponses pendant l'épreuve ?

L'épreuve dure 120 minutes. Répartissez votre temps entre les quatre parties, inscrivez les calculs utiles dans le DR 1 et le protocole ainsi que les risques dans le DR 2. Vérifiez les unités, les arrondis et les documents à rendre.

Q : Quelles exigences de sécurité et de notation faut-il particulièrement respecter ?

Associez chaque danger à un dommage possible et à une mesure concrète adaptée au chantier. Respectez la notice de la tondeuse, vérifiez son état, ses carters et ses commandes, portez les protections adaptées et maintenez les visiteurs hors de la zone.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capaarc.fr/assets/annales/capa-arc/Entretien des espaces (diversification au choix)/2026/CAPA (Agricultures des régions chaudes) - Entretien des espaces (diversification au choix) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAPA (Agricultures des régions chaudes) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.